

## **Autonomie alimentaire. Le paradoxe des Antilles**

Titre(s) : Autonomie alimentaire. Le paradoxe des Antilles [[periodique]] / Ludovic Clérima

Ensemble : Revue dessinée (La) 51

Auteur(s) : Clérima, Ludovic

Editeur, producteur : 01/03/26

Description matérielle : pp.182-203

ISSN : 2269-2606

Note sur la description matérielle : 21

Résumé ou extrait : Aux Antilles françaises, la flambée du coût de la vie relance une question structurelle : la dépendance alimentaire de la Martinique et de la Guadeloupe. Alors que des mobilisations ont éclaté fin 2024 contre la vie chère, 70 % à 90 % des aliments consommés sur ces territoires sont importés selon les années. Depuis 2017, l'exécutif promet pourtant de développer la souveraineté alimentaire, avec un objectif réaffirmé pour 2030. Dans les faits, la couverture alimentaire locale continue de reculer. En Guadeloupe, la production de légumes serait passée de 40 159 tonnes en 2012 à 24 902 tonnes en 2024, et celle des fruits hors banane exportée de 12 626 à 4 584 tonnes. En Martinique, la production locale ne couvre en 2023 que 31 % des fruits, 38 % des légumes et tubercules, et 11 % de la viande consommés. L'article montre que le principal dispositif d'aide, le Posei, reste largement orienté vers les filières d'exportation, surtout la banane et la canne à sucre. En 2024, il représente 72 millions d'euros en Guadeloupe et 127,5 millions en Martinique. Les petites exploitations, pourtant majoritaires, peinent à y accéder en raison de lourdeurs administratives, d'exigences comptables et foncières, de l'obligation de se structurer en coopératives d'au moins 50 exploitants dans certaines filières, et de normes européennes sur les semences et les équipements jugées inadaptées aux réalités tropicales. Des productions comme la noix de coco, pourtant troisième filière en volume en Guadeloupe avec plus de 5 000 tonnes par an, se retrouvent exclues de l'aide à la production. L'enquête rappelle qu'une autonomie alimentaire a déjà existé dans les deux îles. Dans les années 1930, la Martinique exportait davantage qu'elle n'importait, et Guadeloupe comme Martinique exportaient quatre kilos de nourriture pour un kilo importé. Le recul agricole s'explique ensuite par les crises économiques, l'exode encouragé par le Bumidom, l'érosion du nombre d'exploitations, le vieillissement des agriculteurs et la pollution durable des terres au chlordécone. En 2020, la Guadeloupe ne comptait plus que 7 254 exploitations, soit 7 % de moins en dix ans, tandis que la Martinique reculait de 19 %. L'article souligne aussi le poids économique de l'import-export et de la grande distribution, concentrée à 80 % entre quatre groupes familiaux. Des alternatives émergent pourtant : adaptation locale des aides, débouchés garantis pour les cantines, guichet unique, semences paysannes et échanges renforcés avec la Caraïbe. L'exemple de la banane résume la contradiction du système : en 2024, l'essentiel des volumes martiniquais et guadeloupéens part vers l'Hexagone, où le kilo se vend moins cher qu'aux Antilles, tandis que les prix alimentaires y restent en moyenne près de 40 % plus élevés. Les importations alimentaires des Drom atteignaient près de 2,2 milliards d'euros par an en 2018,

soit environ 1 000 euros par habitant...

Sujet - Nom commun : Souveraineté alimentaire -- France -- Antilles françaises

Coût et niveau de la vie -- France -- Antilles françaises

Mouvements sociaux -- France -- Antilles françaises